

Cours suspendus – 5^{ème} AMP – Français

troisième envoi

Eh oui, le confinement se poursuit et nous ne pourrons pas encore nous voir tout de suite. Mais sachez que je pense bien souvent à vous !!! ❤️

Mme Lemaire



Petite précision à propos des deux autres envois : le livre-accordéon terminé sera rendu en classe au premier cours où on se verra. Pour le deuxième envoi, faites une photo la plus nette possible de votre travail et envoyez-la moi sur Messenger ou par mail avant le 30 avril (muriellemaire1965@hotmail.be).

Pour la suite des cours suspendus, je vous propose une suite à la matière vue en classe avant le confinement : la délibération de jury.

Souvenez-vous du film vu en classe « Douze hommes en colère » : il s'agissait de la délibération d'un jury pour pouvoir décider de la condamnation ou pas d'un jeune homme à la peine de mort du fait d'avoir tué son propre père au moyen d'un cran d'arrêt.



Imaginons maintenant que vous soyez choisis pour délibérer la situation suivante :

Visualisez la vidéo ci-dessous :

<https://www.youtube.com/watch?v=fXkXvBc5NKk>

À la suite de la vision de cette vidéo, on imagine qu'on se retrouve comme en Italie, en Espagne ou chez nous avec de nombreux morts. Toutes ces personnes qui n'ont pas voulu respecter les règles de confinement seraient jugées pour non-assistance à personnes en danger dans un tribunal. Vous faites partie des membres du jury de ce tribunal et vous devez argumenter sur la culpabilité ou non de ces différentes personnes. Choisissez votre positionnement et énoncez au minimum 5 arguments en fonction de leur culpabilité ou non-culpabilité et justifiez-les (dites pourquoi vous les trouvez coupables ou non coupables). Utilisez 5 types d'arguments différents travaillés en classe (Petit rappel : induction, causalité/conséquence, autorité, question/contre-question, valeurs, comparaison, probabilité, tradition, quantité et sacrifice), précisez duquel il s'agit et justifiez votre réponse (dites pourquoi vous pensez qu'il s'agit par exemple d'un argument de valeur).

Bonne réflexion !